

Tenants et aboutissants des procédures d'inscriptions scolaires

Estelle Cantillon

Journée de l'AIECF

Namur, le 26 mars 2014

[HOME](#)[ABOUT](#)[PEOPLE](#)[EVENTS](#)[MATCHING PRACTICES IN EUROPE](#)[RESEARCH](#)

RECENT COUNTRY PROFILES

[Matching Practices for Secondary Schools – Finland](#)

[Matching practices for Elementary Schools – Estonia](#)

[Matching Practices for elementary and secondary Schools – Spain](#)

[Matching practices in secondary schools – France](#)

WELCOME

“Matching in Practice” was created in September 2010 to bring together the growing community of researchers in Europe working on the various aspects of assignment and matching in education and related labour markets, with a view to actively foster the interactions between the different strands of approaches used by these researchers (theory, experiments, analysis of field data, policy/market design) and aggregate expertise about the actual functioning of these markets in Europe.

To this end, the network includes researchers from computer science, economics (economics of education, market design, microeconomic theory, social choice, ...) and sociology. Its main activities include the organization of two informal workshops per year, where members can receive feedback on work-in-progress and discuss other relevant developments in methods, data or in the policy arena, and the coordination of a data-collection effort to describe matching practices in Europe. In order to achieve the goals of community building and cross-field fertilization, frequent participation to the activities of the network is encouraged from members.

If you are interested in joining the network, contact us. Membership involves a commitment to contribute to the goals of the network, including regular conference attendance and a contribution to the project of mapping matching practices in Europe. This website is still largely under construction, comments are welcome at info@matching-in-practice.eu

UPCOMING EVENTS

June 16, 2014 12:00 pm –

June 17, 2014 2:00 pm

[7th Workshop Matching in Practice](#)

June 23, 2014 –

July 2, 2014 (*All Day*)
[Matching and Market Design in Jerusalem this summer](#)

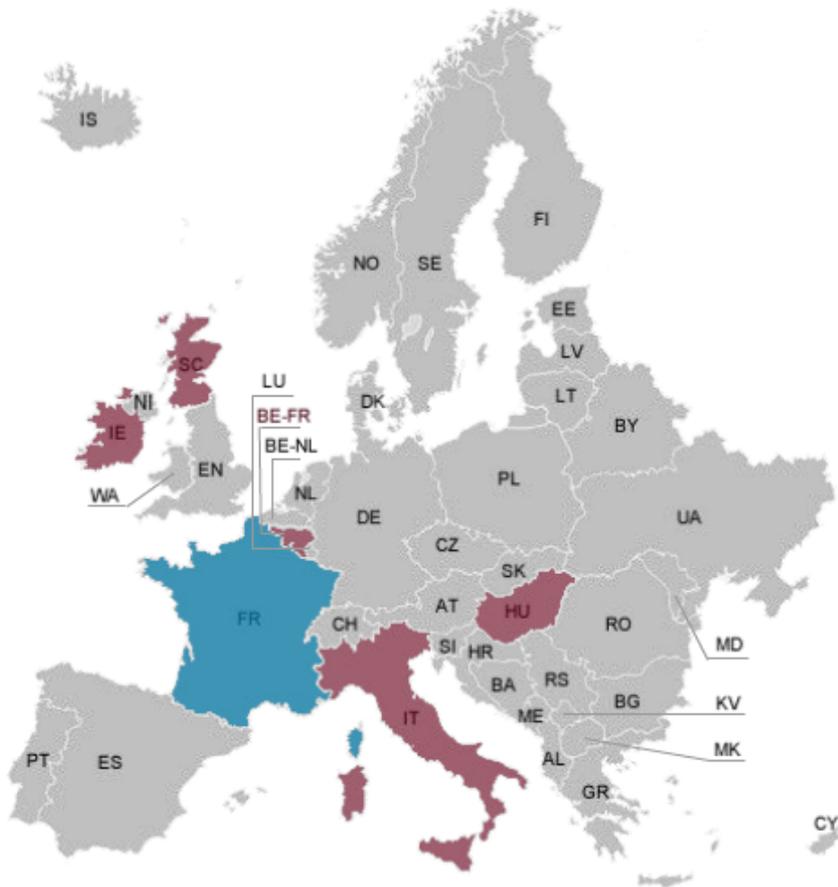
July 25, 2014 –

July 31, 2014 (*All Day*)
[Matching at the Int'l Workshop on Game Theory and Economic applications of the Game Theory Society](#)

[View All Events](#)

TAGS

Countries or regions with available information are coloured burgundy. For more information please click on each country or region.



France

Organization of Education	Mix of public and private schools (bulk of private schools are confessional and publically funded)
Stated Objectives	Social diversity in schools, freedom of choice for families, transparency, simplicity and no need to strategize
Who's in Charge?	Districts (France is divided into 30 districts)
In Place Since	2007-08 for high school level and junior high school level.
Available Capacity	Decided by district authorities. Depends on infrastructures and government funding.
Timing of Enrolment	Applications take place in May. Assignments are sent to families in late June. The exact timing varies across districts.
Information	Each district operates a website providing information about the schools within the district. Many schools advise their students on "suitable" high schools.
Restrictions on Preference Expression	Varies across districts. Students can only apply to schools within their districts
Matching Procedure	A variant of the school-proposing deferred acceptance algorithm (with restrictions on the number of schools that can be ranked) is used. A second round exists for unassigned students.
Priorities and Quotas	There are no quotas for minorities. Priorities vary across districts. They are based on a score that depends on a combination of geographic, academic, social and strategic factors.
Tie-breaking	Given the way priorities are defined, tie-breaking is usually not needed. In some districts, the date of birth is used as a tie-breaking rule.
Further Special Feature	Top ranking schools can be beneficial.

Nobel Prizes and Laureates

Prize in Economic < 2012 >

▼ About the Prize in Economic Sciences 2012

- Summary
- Prize Announcement
- Press Release
- Advanced Information
- Popular Information
- Greetings
- Award Ceremony Video
- Award Ceremony Speech
- Banquet Video

- ▶ Alvin E. Roth
- ▶ Lloyd S. Shapley

[All Prizes in Economic Sciences](#)
[All Nobel Prizes in 2012](#)



The Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2012

Alvin E. Roth, Lloyd S. Shapley

The Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2012

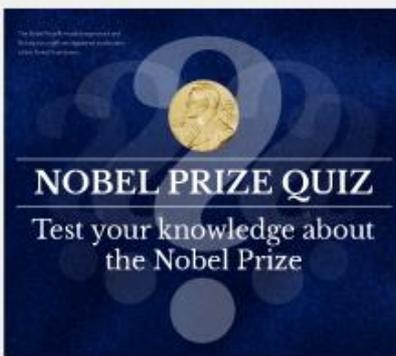
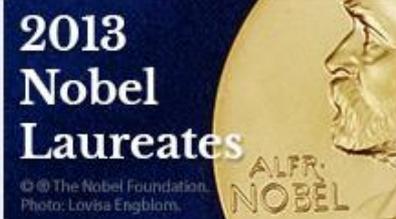


Photo: U. Montan
Alvin E. Roth

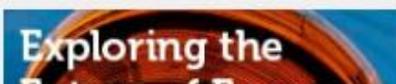


Photo: U. Montan
Lloyd S. Shapley

The Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2012 was awarded jointly to Alvin E. Roth and Lloyd S. Shapley "for the theory of stable allocations and the practice of market design"



Sign up for Nobelprize.org Monthly



Objectifs

- Replacer la problématique des inscriptions scolaires dans son contexte plus large de libre choix et préférences parentales
- Proposer un cadre d'analyse des procédures d'inscriptions scolaires
 - Comprendre le rôle des priorités et autres critères de classement
 - Comprendre le rôle de l'algorithme
- Réflexions sur la régulation des inscriptions scolaires en FWB et en Flandre
- Pistes et enjeux pour une réforme du décret inscriptions en FWB

Procédures d'inscriptions scolaires: Définitions et cadre d'analyse

Libre choix: Théorie et pratique

Article 24. - § 1^{er} de la Constitution: L'enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite (...). La communauté assure le libre choix des parents.

En pratique le libre choix n'est pas un concept absolu

- Contrainte financière → gratuité de l'enseignement
- Contraintes informationnelles et discrimination → décrets inscriptions
- Contrainte matérielle: due au manque de places (saturation) ou à la congestion (manque de places dans certaines écoles ou filières)
 - Congestion fréquente en milieu urbain

Procédure d'inscriptions scolaires

- Inscriptions scolaires dans un système de libre choix: réguler les demandes excédentaires

Aucun impact sur les publics si la capacité est suffisante pour que tout le monde ait son premier choix

- **3 éléments de toute procédure:**
 - Règles de participation et d'expression des préférences
 - Critères et règles qui déterminent, pour chaque école, quel enfant a priorité sur quel autre, en fonction des caractéristiques de ces enfants et éventuellement des autres enfants dans l'école
 - Algorithme

Priorités = traduction des objectifs politiques

Algorithme = au service des objectifs

Des priorités

- Quand il ne reste qu'une seule place et deux enfants voulant rejoindre l'école, comment choisir?
 - Décision politique puisque « un gagnant » et « un perdant »
- **Priorité absolue**: un enfant a priorité sur un autre, indépendamment du nombre d'enfants bénéficiant déjà de cette priorité
 - Ex: fratrie
- **Priorité conditionnelle (quota)**: priorité dépend du nombre d'enfants en bénéficiant
 - Ex: diversité sociale, diversité linguistique
- **Hiérarchie de priorités** ... correspondant à une **hiérarchie d'objectifs politiques**
- Pour le solde (objectifs politiques épuisés), critère aléatoire

Des algorithmes

Une fois les préférences parentales soumises et le classement des enfants par ordre de priorité effectué, il y a encore plusieurs façons d'allouer les enfants dans les écoles

3 écoles (A, B, C), 3 enfants (Laura, Romane et Théo)

Priorités:

<u>Ecole A</u>	<u>Ecole B</u>	<u>Ecole C</u>
Laura (soeur)	Romane	Laura
Romane	Théo	Romane
Théo	Laura	Théo

Préférences:

<u>Laura</u>	<u>Romane</u>	<u>Théo</u>
Ecole A (soeur)	Ecole A	Ecole B
Ecole B	Ecole B	Ecole A
Ecole C	Ecole C	Ecole C

Algorithme de maximisation des premiers choix (algo de Boston)

1. Demandes soumises à l'école du premier choix; accordées en fn des critères de priorité et des places disponibles
2. Demandes rejetées à l'étape 1 sont soumises à l'école du second choix; accordées en fn des places disponibles
3. .. etc

<u>Ecole A</u>	<u>Ecole B</u>	<u>Ecole C</u>
Laura	Romane	Laura
Romane	Théo	Romane
Théo	Laura	Théo

<u>Laura</u>	<u>Romane</u>	<u>Théo</u>
Ecole A	Ecole A	Ecole B
Ecole B	Ecole B	Ecole A
Ecole C	Ecole C	Ecole C

Si les parents de Romane comprennent la procédure, ils ont intérêt à dire que l'école B est leur premier choix (Romane obtiendra B)

Algorithme de maximisation des premiers choix (suite)

- Maximiser le nombre de premiers choix, puis des seconds choix, ... semble être une bonne idée (« on donne plus de poids aux préférences »)
 - Préférences soumises ne sont pas les vraies préférences !!
- Tous les parents ne sont pas capables d'identifier la meilleure stratégie
 - Abdulkadiroglu et al, 2006 (Boston): plus forte proportion d'africain-américains et de familles recevant un repas gratuit parmi les parents faisant de grosses fautes stratégiques
 - Calsamiglia et Güell, 2013 (Barcelone): parents indiquent en premier choix l'école où ils ont priorité ... sauf s'ils ont une option extérieure (école privée, ...)
 - Pathak-Sönmez, 2003: favorise les parents stratégiques

Algorithme d'acceptation différée – élèves (Gale-Shapley)

1. Demandes soumises à l'école du premier choix; temporairement accordées en fn des critères de priorité et des places disponibles
2. Demandes rejetées à l'étape 1 sont soumises à l'école du second choix; chaque école considère demandes acceptées précédemment + nouvelles demandes et les accepte en fn des places disponibles et des priorités
3. ... etc

<u>Ecole A</u>	<u>Ecole B</u>	<u>Ecole C</u>	<u>Laura</u>	<u>Romane</u>	<u>Théo</u>
Laura	Romane	Laura	Ecole A	Ecole A	Ecole B
Romane	Théo	Romane	Ecole B	Ecole B	Ecole A
Théo	Laura	Théo	Ecole C	Ecole C	Ecole C

Parents ne peuvent pas faire mieux que de soumettre leurs vraies préférences (car ils ne perdent pas leurs priorités)

Trois critères de bonne gouvernance

La liste des algorithmes est longue – comment choisir?

- 1. Respect des préférences (efficacité):** pas moyen de donner un meilleur choix à un enfant sans affecter un autre négativement
- 2. Respect des priorités:** si un enfant n'est pas accepté dans une école qu'il préfère à celle reçue, cela veut dire que les enfants dans cette école ont tous priorité sur lui
- 3. Simplicité stratégique:** il est dans l'intérêt des parents de soumettre leurs vraies préférences; être stratégique ne sert à rien

Mauvaise nouvelle ...

Abdulkadiroglu-Sönmez (2003): respect des préférences (efficacité) – respect des priorités – simplicité stratégique incompatibles

= il n'existe pas d'algorithme qui satisfait les trois desiderata dans toutes les situations

→ On doit choisir !

- L'algorithme d'acceptation différée (élèves) est stratégiquement simple et respecte les priorités
- L'algorithme des cycles d'échange est stratégiquement simple et respecte les préférences

(Terrain de recherche très actif afin de déterminer l'algorithme qui se rapproche le plus des 3 desiderata)

La régulation des inscriptions scolaires en Belgique

Le décret Simonet en quelques mots

- **Procédure en 2 temps:**
 - Décentralisée pour 80% des places: premiers choix
 - Centralisée pour le solde: premiers choix non obtenus + choix inférieurs (variante de l'algorithme d'acceptation différée, élèves)
- Quota unique de 20.4% pour les élèves ISEF (places attribuées en premier)
- Critères de priorité (fratrie, enfants en situation précaire, ...)
- Au sein de chaque classe de priorité: indice composite pour départager les demandes
 - Dans la phase centralisée l'indice composite dépend en partie des préférences exprimées

Avancées et limites du décret

Avancées:

- Centralisation partielle

Limites du décret:

- Quota unique ne met pas en œuvre objectif affirmé de promotion de la mixité sociale
- Algorithme stratégiquement complexe
- Des critères de priorités difficiles à réconcilier avec les objectifs affirmés

Un simple quota ne peut pas mettre en œuvre un objectif de mixité sociale

Supposons qu'une école ait **100** places

Supposons encore que la mixité visée est une proportion de 50-50 pour les élèves ISEF et non ISEF

120 élèves veulent y aller: 100 élèves ISEF et 20 élèves non ISEF

Simple quota (les élèves ISEF ont priorité pour les 50 places du quota ISEF)

Composition sociale finale varie de 80 à 100% d'élèves ISEF, en fonction des autres critères de priorité

Double quota (les élèves ISEF ont priorité sur les 50 places du quota ISEF, les élèves non ISEF ont priorité sur les places non ISEF)

Composition sociale finale est de 80-20 soit le plus proche possible, étant donné les demandes exprimées.

Appl'n en Angleterre (banding), US, Flandre; domaine actif de recherche en économie sur la meilleure façon de mettre en œuvre des objectifs de type « diversité » (voir par ex. Echenique et Yenmez, 2013)

Un algorithme stratégiquement complexe

- Avantage à classer une école en premier choix étant donné la première phase décentralisée et le fait que les priorités de type fratrie ne peuvent s'exercer pour les premiers choix
 - Phase 1 est équivalente à l'algorithme de maximisation des premiers choix
- Avantage à bien classer une école étant donné la construction de l'indice composite en second phase
 - Construction de l'indice composite annule la simplicité stratégique de l'algorithme d'acceptation différée

Intérêts d'une procédure simple:

- Socialement neutre et plus compatible avec les objectifs du décret
- Meilleur respect des préférences et facilité de conseil
- Génération de données sur les préférences, outil de pilotage pour accroître l'adéquation entre l'offre et la demande

Des critères de priorité difficiles à réconcilier avec les objectifs

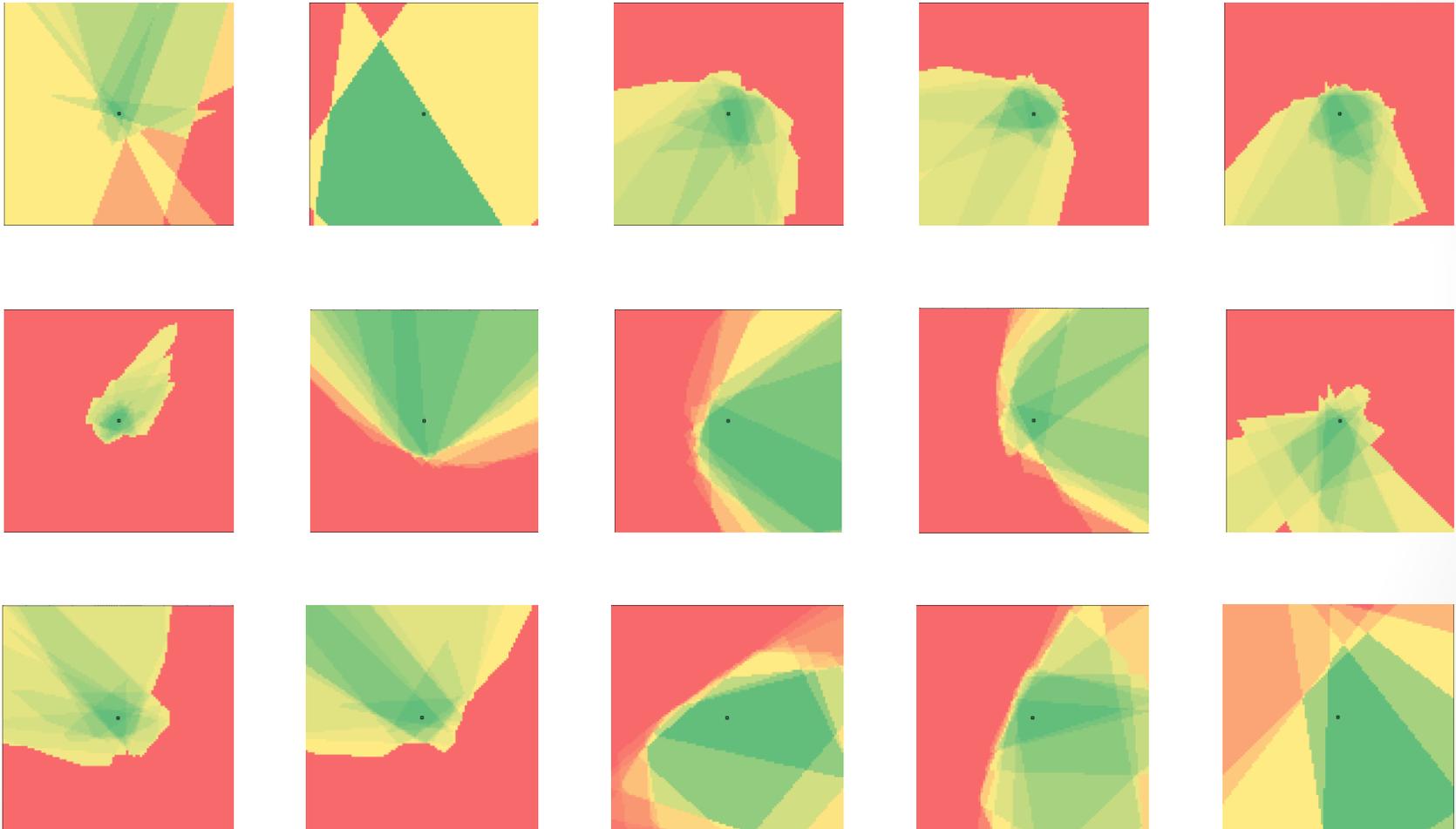
En février et mars 2014 un groupe de parents (www.carte-decret.be) s'est attelé à décortiquer l'indice composite

Critères géographiques		Critères non géographiques	
Facteur	Variation	Facteur	Variation
▪ Distance école primaire	1.00 à 2.00	▪ Préférence	1.00 à 1.50
▪ Distance école secondaire	1.00 à 1.98	▪ Immersion	1.00 à 1.18
▪ Distance secondaire-primaire (non indép)	(1.00 à 1.49)	▪ Partenariat	1.00 à 1.51
▪ Offre diversifiée dans la commune	1.00 à 1.51		
▪ Variation totale	1.00 à 5.97	▪ Variation totale	1.00 à 2.67 (le plus souvent seulement 1.5)

Les critères géographiques ont 2 à 4 fois plus d'influence sur l'indice composite que les autres facteurs

L'utilisation du rang au sein d'un réseau peut créer des priorités inattendues ...

Cartes centrées sur l'école primaire, 10 km x 10 km; écoles primaires et secondaires à proximité immédiate (vert = indice composite maximal, rouge = indice faible)



Source: www.carte-decret.be

Note: 15 écoles dont 14 du réseau libre catholique et une du réseau libre non-confessionnel. 2/3 des écoles à Bruxelles, 1/3 en Wallonie

Et encore ...

Autres faiblesses du décret:

- Le critère de distance à l'école primaire rend ce choix stratégique aussi
- La détermination du statut ISEF dépend de l'école primaire fréquentée et non des caractéristiques de l'enfant

Tension priorités - préférences

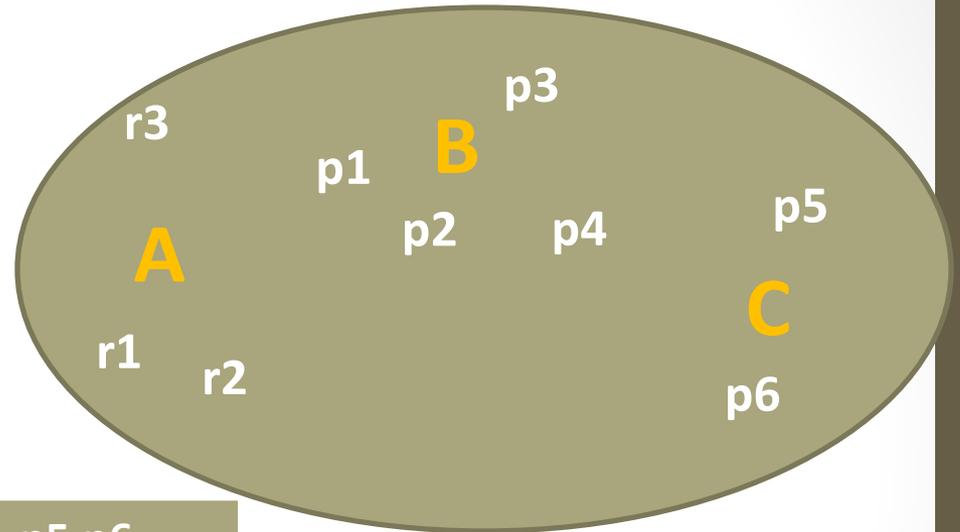
Chaque école a 3 places

Priorités:

Double quota (1/3, 2/3)

+ distance

Préférences:



r1, r2, r3	p1, p2, p3, p4	p5, p6
A	B	C
B	A	B
C	C	A

Algorithme d'acceptation différée (élèves):

Première étape: 4 demandes pour 3 places dans B → p4 rejeté → demande envoyée à école A → r3 rejeté → ...

Tension priorités – préférences

Préférences:

r1, r2, r3	p1, p2, p3, p4	p5, p6
A	B	C
B	A	B
C	C	A



Mais ne respecte pas les préférences: p3 et r2 préféreraient échanger

Résultat final:

A	B	C
r1, p3, p4	p1, p2, r2	p5, p6, r3



Respecte parfaitement les priorités

Cet exemple illustre la tension qui peut exister entre respect des priorités et respect des préférences (Abdukadiroglu-Sönmez, 2003)

Jusque récemment, tension supposée faible

Calsamiglia-Miralles (2013): quand système est saturé et congestionné, priorités dictent résultat final == **situation à Bruxelles!!!**

Un regard sur la procédure utilisée dans les écoles fondamentales de Gand

La procédure en qq mots:

Critères de priorité fixés par le décret, encadrement du choix du critère subsidiaire

Double quota mais hauteur du quota laissé à la décision des LOPs

Ecoles fondamentales de Gand: 16 zones de référence; régime de transition pour les écoles dont la composition socio-économique diffère fortement; exceptions pour les petites écoles – **décidés au sein de la LOP**

Algorithme d'acceptation différée (écoles)

Mesures d'accompagnement: campagne d'info vers les parents, journées portes-ouvertes

Un premier bilan

Sur base de la comparaison des populations en accueil 2012/13 - 2013/14:

- Une augmentation du nombre d'écoles proches de l'objectif ou s'en rapprochant, plutôt que s'en éloignant
- Déségrégation nette dans 7 des 16 zones, peu ou pas de changement dans 6 zones, augmentation de la ségrégation dans trois zones
 - Pour les 3 zones où la ségrégation a augmentée, certaines circonstances locales (ségrégation résidentielle, problèmes de capacité dans une zone connexe, mauvaise perception de certaines écoles...) ont joué un rôle

Leçons de l'expérience de Gand

- Impact positif sur la diversité, sousestimé à court terme due à l'inertie des publics induite par la priorité accordée aux frères et soeurs
- Limites du double quota en cas de non-demande de la part des parents → importance du découpage en zones

**PISTES ET ENJEUX POUR UNE
RÉFORME DU DÉCRET INSCRIPTIONS
EN FWB**

Des améliorations pour rapprocher la procédure de ses objectifs

- Un double quota, déterminé au niveau local et sur base de caractéristiques personnelles de l'enfant
- Un algorithme stratégiquement simple, garant d'équité et générateur de données
- Des critères de priorité reflétant des objectifs politiques, un critère aléatoire pour le solde
 - Vérifiables
 - Limitant les effets secondaires non voulus
 - Limitation des critères aux objectifs: ne pas anticiper les préférences parentales mais les laisser s'exprimer via les préférences soumises

Un enjeu: respect des préférences ou respect des priorités?

Avantages du respect des préférences (algorithme des cycles d'échange)

- Le plus proche de l'esprit de libre choix inscrit dans la constitution
- Rencontrer au mieux les demandes des parents

Avantages du respect des priorités (algorithme d'acceptation différée)

- Sécurité juridique? (facile à vérifier que la procédure a été respectée)
- Mise en œuvre des objectifs politiques

L'algorithme des cycles d'échange

1. Chaque école pointe vers l'enfant dont la priorité est la plus élevée; chaque enfant pointe vers l'école de son premier choix
 - Un **cycle** est constitué s'il existe une séquence d'écoles et d'enfants pointant les uns vers les autres telle que le dernier enfant de la séquence pointe vers la première école;
 - Attribuer les places aux enfants figurant dans un cycle; enlever les places correspondantes dans les écoles
2. Chaque école pointe vers l'enfant dont la priorité est la plus élevée (parmi ceux qui n'ont pas d'école); chaque enfant pointe vers l'école de son premier choix parmi celles qui restent
3. ...

Tension priorités - préférences

Chaque école a 3 places

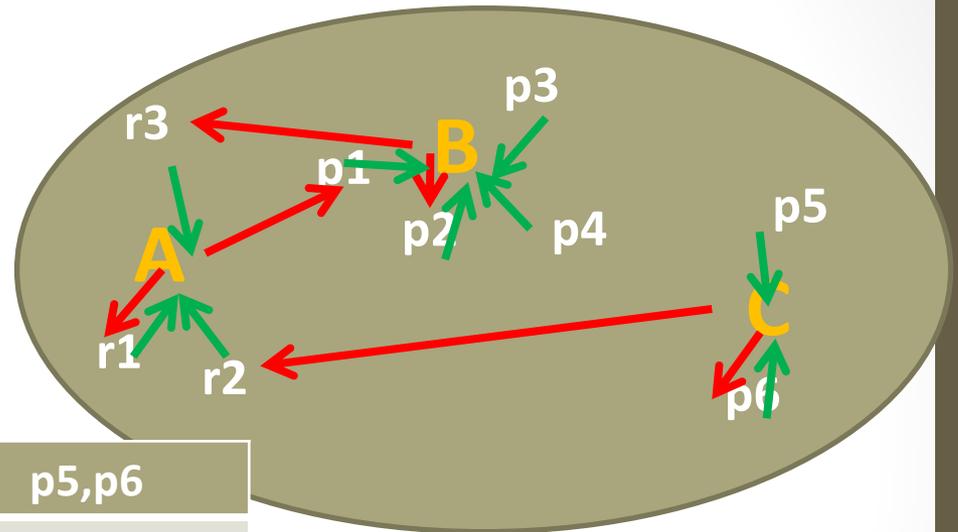
Priorités:

Double quota (1/3, 2/3)

+ distance

Préférences:

r1, r2, r3	p1, p2, p3, p4	p5, p6
A	B	C
B	A	B
C	C	A



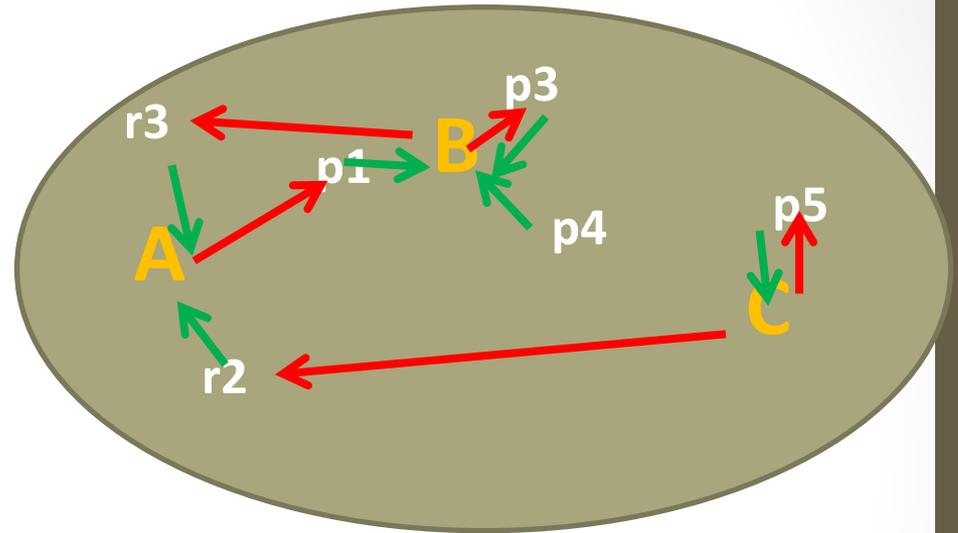
Algorithme des cycles d'échange (! Étant donné les quotas, chaque école pointe vers 2 enfants, un pauvre et un riche)

Première étape: A pointe vers r1 et p1, B vers p2 et r3, C vers p6 et r2, r1-r3 vers A, p1-p4 vers B et p5-p6 vers C → 3 cycles

Tension priorités – préférences (suite)

Deuxième étape:

Comme A n'a plus de place « riche », elle ne pointe que vers un « pauvre »



2 cycles:

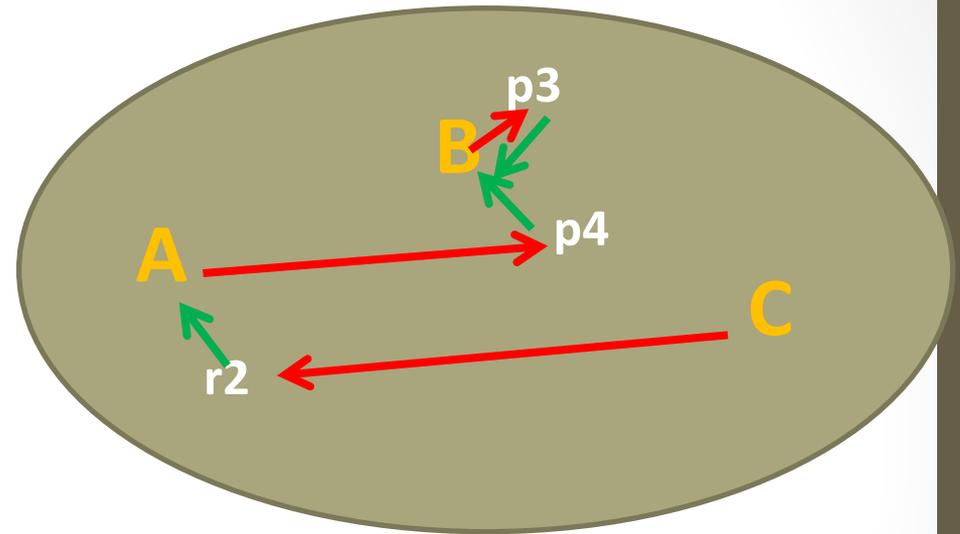
(A p1), (p1,B), (B,r3), (r3,A)

(C,p5), (p5,C)

Tension priorités – préférences (suite)

Troisième étape:

1 cycle (B,p3) (p3,B)



Quatrième étape:

(A,p4), (p4,A)

Cinquième étape:

(C,r2), (r2,C)

Tension priorités – préférences

Préférences:

r1, r2, r3	p1, p2, p3, p4	p5, p6
A	B	C
B	A	B
C	C	A

Résultat final (algorithme des cycles d'échange)

A	B	C
r1, r3, p4	p1, p2, p3	p5, p6, r2

A comparer avec le résultat si l'algorithme d'acceptation différée est utilisé:

A	B	C
r1, p3, p4	p1, p2, r2	p5, p6, r3

Tension priorités – préférences

Conclusions

Il y a un réel choix à faire entre respect des préférences et respect des priorités

- Dans les zones saturées / congestionnées

C'est un choix politique

- Si on avait les vraies préférences parentales, on pourrait évaluer l'ampleur de la tension entre préférences et priorités afin d'informer ce débat (on ne les a pas)

Il existe des solutions intermédiaires entre respect complet des préférences et respect complet des priorités

- Déterminer quelles sont les priorités avec lesquelles on ne transige pas

Conclusions

Conclusions

Distinguer objectifs politiques, priorités et algorithme (procedure)

- Aspects politiques
- Aspects techniques

Le décret inscription actuel peut être amélioré afin de mieux atteindre ses objectifs

L'expérience de Gand montre l'intérêt du double quota et de la concertation / l'adaptation au contexte local

Au-delà de la procédure ...

- Réflexion nécessaire à avoir sur la formation des préférences car la polarisation des préférences impacte l'arbitrage entre respect des préférences et respect des priorités
 - Recherches en sociologie et en économie montrent que les préférences parentales ne sont pas exogènes
 - Recherches en cours sur l'impact de la procédure sur cette formation des préférences
- La mixité doit être aussi un projet d'école et de société ... car, sauf à cadenasser tout (ce qui n'est pas souhaitable), il y aura toujours une marge de manœuvre pour détourner la procédure

Références

- Abdulkadiroglu Atila and Tayfun Sömnez (2003), School Choice: A Mechanism Design Approach, *American Economic Review*, 93, 729-747
- Abdulkadiroğlu Atila, Parag Pathak, Alvin Roth and Tayfun Sönmez (2006), Changing the Boston School Mechanism: Strategyproofness as Equal Access, mimeo
- Allen, R. and A West (2011), Why do faith secondary schools have advantaged intakes? The relative importance of neighborhood characteristics, social background and religious identification amongst parents, *British Educational Research Journal*, 37(4), 691-712
- Burgess, Simon, Ellen Greaves, Anna Vignoles and Deborah Wilson (2009), What parents want: school preferences and school choice, mimeo
- Calsamiglia, Caterina and Maia Güell (2013), The illusion of choice: Evidence from Barcelona, mimeo
- Calsamiglia, Caterina and Antonio Miralles (2013), All about priorities: no school choice under the presence of bad schools, mimeo
- Cantillon, Estelle (2009), Réguler les inscriptions scolaires à Bruxelles, *Brussels Studies*
- Cantillon, Estelle (2013a), Mixité scolaire: le rôle des procédures d'inscriptions scolaires, Actes du 20ème Congrès des économistes belges de langue française, Charleroi.
- Cantillon, Estelle (2013b), School choice regulation in practice: Lessons from Antwerp, Brussels and Ghent, in preparation for a Re-Bel eBook
- Coldron, John, Emily Tanner, Steven Finch, Lucy Shipton, Claire Wolstenholme, Ben Willis, Sean Demack and Bernadette Stiell (2008), Secondary school admissions, report to the department of Children, Schools and Families (DCSF-RR020), 246 p.
- Echenique, F et B. Yenmez (2013), How to control school choice, Cal Tech mimeo

Références (suite)

- Pathak, Parag and Tayfun Sömnez (2008), Leveling the playing field in school choice: sincere and sophisticated players in the Boston mechanism, *American Economic Review*, 98(4): 1636-52, 2008
- Raveaud, Marroussia and Agnes van Zanten (2007), Choosing the local school: middle class parents' values and social and ethnic mix in London and Paris, *Journal of Education Policy*, 22(1), 107-124.
- Van Zanten, Agnès (2013), A good match: Appraising worth and estimating quality in school choice, Chapter 4 in J. Beckert and C. Musselin (eds), *The Classification of Goods in Markets*, Oxford University Press
- Verhaeghe, Jean-Pierre and J. Goetmaeckers (2010), Evaluatie aanmeldingsprocedure, Januari-Maart 2010, evaluation report submitted to the Flemish Community.
- Verhaeghe, JP and J. Goetmaeckers (2013), Naar een betere sociale mix in het Gentse basisonderwijs, LOP Gent
- Verhaeghe, JP (2013), Het (de)segregerend effect van het werken met degebieden bij de toepassing van de evenredige verdeling van kansarme en kansrijke leerlingen. Het Gentse basisonderwijs als casestudy, », *Tijdschrift voor Onderwijsrecht en Onderwijsbeleid*, 3, 207-227